

Comment la France fabrique des assistés



Michel remplissant sa demande d'Apah (Allocation de perte d'apparence humaine).

Enquête. Hors de contrôle et surdimensionné, notre Etat providence décourage le travail.

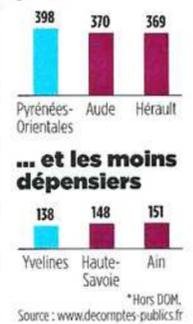
PAR BEATRICE PARRINO

Les permanences de nos élus sont un peu les caisses de résonance au jour le jour des petits et grands malaises de nos concitoyens. Chez cet élu socialiste du sud de la France, il y a cette famille nombreuse, avec père et mère sans emploi, réclamant quelques deniers supplémentaires. « Ils m'ont montré leur dossier. J'étais effaré. Ils

cumulaient plus de 4 500 euros d'aides nationales, locales, caritatives... » A la permanence de Valérie Péresse, il y a cette employée à domicile venue la voir, déçue, parce qu'une modeste augmentation de ses gains la privait de la prime pour l'emploi. « Si j'avais su, j'aurais fait quelques heures de la main à la main », lui a confié la jeune femme, rapporte Valérie Péresse dans son dernier livre. Un peu partout en France, il est très fréquent que les bailleurs sociaux donnent la préférence à des locataires qui vivent d'un RSA plutôt qu'à des intérimaires ou à des CDD. Ils peuvent ainsi compter sur des rentrées d'argent sûres et stables.

Aberrant ? Sans doute. Mais force est de constater que notre Etat providence a de sérieux ratés. La super-

Les départements les plus dépensiers...
Montant des aides à la personne versées en 2012*, par habitant selon Décomptes publics



... et les moins dépensiers
Yvelines (138), Haute-Savoie (148), Ain (151). * Hors DOM. Source : www.decomptes-publics.fr

position d'aides diverses et variées peut rendre l'inactivité presque aussi lucrative que le travail, voire plus dans certains cas – surtout si les bénéficiaires de ces aides s'adonnent au travail au noir, assez répandu dans les cafés, hôtels, restaurants, le bâtiment, les spectacles... On l'oublie presque, mais le poids même de notre Etat providence est un obstacle à l'emploi. Pour financer les 660 milliards d'euros que ces bénéficiaires d'aides « grillent » chaque année, il faut recourir aux impôts et aux charges sociales. Pour les seules entreprises, le poids de ces charges en France est deux fois plus important qu'en Allemagne. Or, en enchérissant le coût du travail, on plombe la compétitivité du pays, ce qui ne joue pas en faveur de

l'emploi. Le gouvernement Ayrault n'en disconvient d'ailleurs pas, sinon il n'aurait pas adopté le Cice, ce dispositif de crédit d'impôt visant à alléger le fardeau social des entreprises. Mais on est encore loin du compte.

Record mondial. Plus concrètement, l'Institut de protection sociale (IPS) s'est livré à quelques calculs pour *Le Point*. On découvre ainsi qu'une personne qui a peu ou pas travaillé durant toute sa vie touche une retraite annuelle inférieure de 3 000 euros seulement à celle d'un smicard. Pour les personnes en activité (voir tableau ci-contre), la fondation Ifrap, quant à elle, s'est penchée sur le cas d'un couple avec deux enfants, selon qu'il travaille ou pas. Le constat est accablant. « Lorsqu'il est peu rémunéré, le travail n'apporte, en proportion de sa rémunération, qu'une amélioration très modeste des revenus par rapport à l'absence d'activité », note le think tank d'Agnès Verdier-Molinié, avant de préciser : « Avec 838 euros de rémunération mensuelle, la différence, tous revenus confondus, n'est au final que de 199 euros. » Elle risque en fait d'être nulle, voire positive, car il existe une multitude d'aides additionnelles (tarif social de l'électricité, gratuité des transports, de la cantine...) que chacun peut aller piocher dans le dédale de notre généreux système social et dans les collectivités locales.

« Pour que le travail "paie" véritablement par rapport à l'absence d'activité, il faut que le salaire dépasse nettement un smic à temps complet, précise l'Ifrap. Au-dessous, les revenus d'assistance gomment facilement les différences. En ■■■

Ne pas travailler peut rapporter presque autant qu'un smic...

Source de revenus mensuels*	Sans activité	3/4 smic	1 smic	1,5 smic	2 smic	3 smic
Allocations familiales	127 €	127 €	127 €	127 €	127 €	127 €
APL	483 €	445 €	360 €	193 €	28 €	-
RSA	762 €	443 €	335 €	122 €	-	-
Allocation de rentrée scolaire	63 €	63 €	63 €	63 €	-	-
CMU-C	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
Cartes de transport	219 €	-	-	-	-	-
Exonération taxe d'habitation	40 €	-	-	-	-	-
Tarifs sociaux	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Prime de Noël	23 €	-	-	-	-	-
Activité	-	838 €	1 122 €	1 683 €	2 244 €	3 366 €
Prime pour l'emploi	-	-	-	-	70 €	-
Impôt sur le revenu	-	-	-	-10 €	-41 €	-52 €
TOTAL	1 717 €	1 916 €	2 007 €	2 188 €	2 428 €	3 441 €

Source : Ifrap.

* Simulations de revenus nets pour un couple avec deux enfants entre 5 et 15 ans, habitant dans la région parisienne (zone 3 pour le transport), payant un loyer mensuel de 600 € et ne disposant d'aucune ressource autre que celles provenant de l'assistance ou d'une activité salariée suivant diverses hypothèses.

... et garantir un niveau de retraite à peine moins élevé

Situation	Salaire annuel moyen	Retraite base	Retraite complémentaire	Total pension sur 1 an	Décrochage du pouvoir d'achat
J'ai peu ou pas travaillé, je bénéficie de l'Aspa*	-	-	-	9 447,21 €	-
J'ai perçu le smic toute ma carrière	18 000 €	8 334 €	3 779 €	12 113 €	5 887 €
J'ai perçu un revenu médian toute ma carrière	30 000 €	13 890 €	6 245 €	20 135 €	9 865 €

* Allocation de solidarité aux personnes âgées. Source : IPS.

50,13 milliards d'euros

C'est le coût des politiques de l'emploi en 2010 (Cour des comptes 2013). Il s'agit essentiellement de l'indemnisation du chômage, des dispositifs visant à l'incitation ou à la création d'emplois et de la formation continue. Contre 45,723 milliards d'euros l'année précédente.

Droits étendus = dépenses alourdies

Par deux arrêts rendus en avril, la Cour de cassation a étendu le bénéfice de la politique familiale aux enfants d'immigrés nés à l'étranger ayant rejoint leurs parents en France. La décision a été prise au nom du principe de non-discrimination lié à la jurisprudence de l'Union européenne. De nombreux élus redoutent un dérapage des dépenses.

■■■ revanche, au-delà de trois smic, et c'est heureux, il est vraiment plus intéressant de travailler. » Sauf que, même pour les cadres bien rémunérés, la générosité du système d'assurance-chômage ne les pousse pas toujours à se presser avant de reprendre un job, y compris lorsqu'ils ont des propositions.

Le dispositif français d'assurance-chômage est une exception en Europe. Il suffit d'avoir travaillé quatre mois pour se glisser dans la file d'attente de Pôle emploi. Seule la Grèce fait aussi bien. La France se distingue également par sa durée d'indemnisation, qui atteint vingt-quatre mois, voire trente-six pour les plus de 50 ans. En Allemagne, elle est d'un an, en Italie, de huit mois, en Grande-Bretagne, de six mois... Pour ce qui est de l'indemnisation, là aussi, les vannes sont grandes ouvertes. Le taux de remplacement moyen en France est de 67,3 %, lorsque la moyenne des pays de l'OCDE se situe à 58,6 %.

Opacité. Autre particularité : le plafond des indemnités vole très haut : jusqu'à 6 121 euros par mois, record européen sûrement, mondial probablement. La Cour des comptes, dans un rapport de janvier 2013, a choisi un exemple frappant pour illustrer cette générosité : « Pour un cadre de moins de 50 ans dont la rémunération mensuelle brute était de 10 000 euros, soit un net d'environ 7 200 euros, l'indemnité s'élève à 5 012,40 euros net, soit un montant considérablement plus important que celui auquel peut prétendre une personne dans une situation similaire en Allemagne, qui est d'environ 2 200 euros. »

Dans certaines situations extrêmes, comme celle des intermittents du spectacle, l'indemnité chômage devient même une partie du salaire ! Organisations salariales et patronales doivent, dans les prochaines semaines, revoir ce

système. De quoi espérer quelque amélioration ? Même au gouvernement, on a du mal à y croire. « Elles ne devraient pas changer grand-chose. Avec notre niveau de chômage, il faut avant tout répondre à la détresse des demandeurs d'emploi, victimes de la crise. On aurait dû agir en 2008, au lieu de cela on a revu à la baisse les cotisations patronales et amélioré les conditions d'indemnisation, car, comme d'habitude, on a négocié l'œil dans le rétroviseur et à l'époque tout allait bien », nous dit-on. Et Matignon d'enfoncer le clou : « En 2008, la crise n'avait pas encore produit tous ses effets. Et chez nous, lorsqu'on a l'impression que ça va mieux, on a tendance à ajouter des protections. »

Tous les pays n'ont pas les préventions françaises. En Europe, l'un des pays qui s'embarquent le moins de scrupuleux protecteurs est sans conteste l'Allemagne. Grande malade de l'Europe dans les années 2000, notre voisine se trouve aujourd'hui dans une situation de quasi-plein-emploi malgré la crise. Pour en arriver là, l'Allemagne a ouvert une sérieuse séquence de réformes. Les détracteurs français de ces mesures les qualifient de « brutales » et n'ont pas tout à fait tort. Ils font en particulier une fixation sur les fameux « mini-jobs », rémunérés 400 euros. Même si une récente étude de l'Institut de l'entreprise montre qu'ils n'ont pas accentué la pauvreté outre-Rhin, ces « petits emplois » incarnent le mal suprême pour une grande partie de notre classe politique.

L'homme qui a réformé l'Allemagne, Peter Hartz, expliquait au Point, en juillet, ce qu'il avait guidé : « Imaginez un instant la situation d'un salarié licencié. S'il rentre chez lui le soir après avoir perdu son emploi, on peut facilement imaginer son désarroi, et même son angoisse, s'il sait que sa situation va perdurer. En revanche, s'il se trouve en chômage ■■■

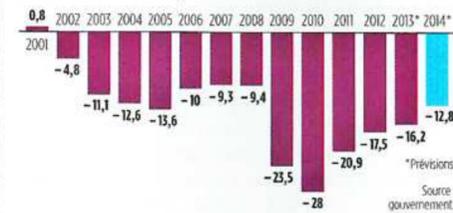
Le plafond des indemnités chômage en France ? 6 121 euros par mois.

Mon chèque d'abord !

C'est le responsable d'un grand établissement financier parisien qui parle. L'histoire se déroule il y a quelques années : il doit gérer la fermeture d'une des filiales du groupe, car elle n'amène pas les résultats escomptés. Un concurrent se déclare candidat à la reprise. Les dirigeants des deux sociétés travaillent pendant des semaines sur ce projet. On propose aux salariés le choix suivant : soit ils conservent leur contrat de travail, aux mêmes conditions salariales, avec leur ancienneté et dans des bureaux assez proches. Soit ils quittent l'entreprise en bénéficiant du plan social. Au final, sur un total de 55 salariés, ils ne sont que 5 à avoir accepté de continuer à travailler ! « Ils ont préféré prendre les six mois de salaires nets d'impôts, sachant qu'ensuite ils avaient vingt-quatre mois de chômage derrière, raconte ce cadre. Francement, je n'ai pas compris. J'étais dégoûté... » M. B.

Le déficit de la Sécu, un mal chronique

Déficit de la Sécurité sociale (régime général et fonds de solidarité vieillesse), en milliards d'euros



Les chiffres noirs du travail illégal

260 103 396 euros

C'est le montant des redressements liés au seul travail au noir en 2012, en hausse de 19 % par rapport à l'année précédente. Sur cette somme, 151 millions sont liés à du travail non déclaré, 38 millions à des heures dissimulées et 42 millions à une activité dissimulée.

8 373

C'est le nombre d'infractions de travail illégal ayant donné lieu à condamnation en 2011.

Les exploitants dans la tranche des 18-35 ans sont les plus fraudeurs (9,6 %), contrairement aux plus de 60 ans (4,4 %).

Le taux de travail au noir constaté dans les hôtels, cafés et restaurants en 2011-2012 est de 12,3 %. Les activités dans les commerces de détail alimentaire affichent aussi un taux de fraude élevé (10,3 %), de même que celles liées au spectacle (8,9 %).

La fraude est plus présente dans le Nord-Ouest (Bretagne, Basse et Haute-Normandie), avec un taux constaté de 11,8 %. En Ile-de-France, il atteint 6,9 % et dans le Sud (Paca, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées) 5,5 %. Source : Acoiss